



**Table de développement  
social de LaSalle**

**MÉMOIRE SUR LE FINANCEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN**

DÉPOSÉ LE 9 MAI 2012

À

**LA COMMISSION DU TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE  
MONTRÉAL**

**ENSEMBLE POUR UN MEILLEUR AVENIR**



## MÉMOIRE SUR FINANCEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN

### Préambule

La Table de développement social de LaSalle (TDSL) est un mécanisme de concertation intersectoriel et multi-réseaux qui agit comme levier de développement permanent dans la perspective d'une amélioration constante des conditions de vie et du mieux être des LaSalloises et LaSallois.

Elle a pour mission de regrouper les acteurs sociaux, culturels et économiques de la communauté laSalloise dans un objectif de développement social.

Ses actions reposent sur des valeurs d'engagement, de concertation, de respect, de reconnaissance, d'ouverture d'esprit et de pensée *Développement Social*. La Table de développement social de LaSalle adhère d'ailleurs à la définition suivante du développement social : *Le développement social est un processus dynamique visant la mise en œuvre des conditions propices au développement des personnes et des communautés. Il prend assise sur la participation à la vie sociale, économique et culturelle, le partage de la richesse et l'accès aux services. Il mise sur des communautés dynamiques et solidaires.*

La Table de développement social de LaSalle a pour objectifs de favoriser et soutenir la mise en œuvre d'initiatives nées de la concertation, de favoriser la convergence des actions, de susciter la mobilisation des acteurs locaux, de favoriser la participation citoyenne et d'influencer les orientations politiques afin d'agir dans une perspective de développement social.

Au cours de l'hiver 2010, la TDSL terminait un processus de réflexion qui réunissait citoyens et intervenants. Au cours du deuxième Grand Forum sur le développement social de LaSalle, plus de 50 citoyens et 60 intervenants des milieux communautaire, institutionnel et politique, ont nommé les orientations, enjeux et actions à prioriser au cours des cinq prochaines années. Rassemblant les priorités du milieu, la Table de développement social de LaSalle lançait le 29 septembre 2010 un outil d'orientation du développement local, le Plan laSallois de développement social. Ce plan a été adopté par le conseil d'arrondissement de LaSalle, lors de son assemblée publique du 6 décembre 2010.

Soucieuse de porter la voix du milieu laSallois sur la scène montréalaise, la TDSL souhaite faire part à la Communauté métropolitaine de Montréal des préoccupations laSalloises à l'égard du financement du transport en commun sur le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal.

L'actuelle réflexion de la Table de développement social et de ses partenaires s'appuie les priorités nommées par citoyens et intervenants dans le cadre du Forum sur le développement social et affirmées dans le Plan laSallois de développement social.

## Des problématiques locales de transport

Les citoyens et intervenants laSallois ont nommé les problématiques locales liées au transport collectif lors du Dèxième Grand Forum sur le développement social de LaSalle tenu en 2009-2010. Ces derniers ont alors priorisé le développement d'une vision globale du transport à LaSalle dans une perspective de développement durable.

Les constats en lien avec le transport collectifs sont les suivants :

- ✚ L'insatisfaction quant à la fréquence, la quantité et la longueur de certains circuits qui causent une longue attente et une surcharge des autobus,
- ✚ Les trajets actuels favorisent majoritairement l'accès au métro et rendent difficiles les déplacements intra-arrondissement, certains quartiers sont ainsi moins bien desservis.
- ✚ Le coût du service de transport en commun le rend inaccessible à certains résidents en raison d'une précarité financière, temporaire ou permanente.
- ✚ La Navette Or est encore méconnue de plusieurs aînés laSallois et demande certaines améliorations.

Tel que mentionné dans le mémoire déposé par la Table de développement social de LaSalle à la Communauté métropolitaine de Montréal dans le cadre de la consultation sur le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement, nous croyons que la bonification du transport collectif doit d'abord tenir compte des infrastructures de transport existantes, mais aussi songer à de nouveaux modes de transport collectifs.

Ainsi, comme les autobus participent à la congestion et en sont victimes, il sera intéressant de se pencher sur l'identification de solutions nouvelles, autres que les autobus qui utilisent des voies dédiées. Par exemple, à l'intérieur de l'arrondissement de LaSalle, seul le transport en autobus est actuellement possible. De plus, la circulation vers Lachine est restreinte à une voie dans chaque direction étant donné la présence du canal de Lachine. Il en résulte que la congestion sur cette route est très importante, bloquant du même fait toute la circulation en autobus. Le développement de nouveaux types de transports collectifs, comme un tram-train ou un métro de surface, doit selon la Table être analysé.

Nous souhaitons ardemment une hausse de l'utilisation du transport collectif par les LaSalloises et LaSallois. Nous sommes cependant d'avis que LaSalle ne pourra participer à cette hausse sans des modifications importantes aux lignes d'autobus actuelles afin de les rendre plus efficaces. Ceci implique qu'il faut revoir l'ensemble des trajets plutôt que des les adapter à la pièce. La modernisation du réseau de transport devra prendre en compte les déplacements autres que dans l'axe principal de transport. Ainsi plutôt qu'uniquement considérer les déplacements orientés vers le centre-ville le matin et vers sa périphérie le soir, il sera nécessaire de considérer aussi les axes secondaires et les déplacements en sens inverse.

Cette préoccupation liée à un accès accru au transport collectif est criante pour la communauté laSalloise, sachant que plus de 3000 logements seront bientôt construits à proximité du métro Angrignon, et que l'arrondissement a le potentiel de recevoir 9000 nouvelles résidences. Nous constatons d'ailleurs avec un œil positif que l'arrondissement de LaSalle planifie le développement immobilier dans ce sens, comme le prouve le développement du pôle Angrignon, autour du métro du même nom, et le projet de la Gare, actuellement en développement, conçu autour du concept de TOD. Cette façon de faire contribue selon nous au maintien des communautés dans les zones urbaines.

L'accroissement de l'utilisation du transport collectif souhaité par la Table, contribuera certes à faciliter les déplacements sur le territoire, mais aussi à réduire les problèmes de pollution atmosphérique dont souffrent nos communautés. La Table est sensible à ces problématiques liées à l'utilisation importante de l'automobile qui accroissent les effets des îlots de chaleur urbains.

## **Des solutions nationales et régionales aux problématiques locales**

La Table de développement social est consciente que la clé d'un développement du transport en commun sur le territoire laSallois passe par l'identification de nouvelles sources de financement.

À la lumière de ce que propose Transit, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, nous sommes d'avis que ce financement doit combiner les efforts des trois niveaux de gouvernements. La Table est dans l'ensemble favorable aux propositions soumises par Transit et croit que le financement du transport collectif passe la mise en place de fonds dédiés au transport collectif à long terme.

Par contre, en cas d'implantation d'un péage routier, il nous semble essentiel de considérer une bonification de l'offre actuelle ou une alternative nouvelle de transport collectif entre Montréal et les rives nord et sud afin de contrer le risque d'augmentation de la valeur foncière sur l'île de Montréal, qui affecterait davantage les difficultés liées à l'accès à la propriété pour les jeunes familles.

En conclusion, la Table de développement social de LaSalle tient à applaudir l'amorce d'une telle réflexion. Nous souhaitons que les propositions soumises contribuent au développement d'une stratégie durable de financement du transport collectif sur le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal.

Ce mémoire sur le financement du transport en commun est déposé par la Table de développement social de LaSalle.

La Table de développement social est située au 9160M, rue Airlie, à LaSalle, H8R 2A5.

Téléphone : 514 367-6340 / 514-364-4999

Télécopieur : 514-364-3427

[www.tdslasalle.org](http://www.tdslasalle.org)

[info@tdslasalle.org](mailto:info@tdslasalle.org)

[direction@tdslasalle.org](mailto:direction@tdslasalle.org)